

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26096**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention « Logistique et pilotage des flux »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université Toulouse 1 Capitole	Recteur de l'Académie, Chancelier des universités, Présidents des universités habilitées à délivrer les diplômes, Université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 311 Transports, manutention, magasinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

*Cette mention comprend un parcours type « **Pilotage des Activités Logistiques et Industrielles (PALI)** » dont les activités et les compétences ou capacités attestées sont décrites ci-après.*

- Gestion des flux physiques et d'information (approvisionnement, stockage, expédition) au sein de services logistiques d'organisations du secteur public ou du secteur privé (industrie, distribution, commerce, e-commerce...)

- Organisation des flux en améliorant le rapport qualité, service coût et impact environnemental

Animation et encadrement d'équipes logistiques

- Mise en œuvre de nouvelles technologies et de systèmes d'information logistiques (progiciel de gestion intégré de type ERP)

- Planifier, gérer et rationaliser les opérations logistiques au sein d'une entreprise industrielle : approvisionnement, stockage, gestion des flux, conditionnement, expédition pour optimiser les coûts.

- Contribuer au pilotage de la performance des processus en mettant en place des indicateurs pertinents

- Utiliser les outils informatisés du système d'information logistique en vue d'optimiser la gestion des flux

- Mettre en place un système de traçabilité et les moyens d'identification automatique (code barres, puce RFID radio-identification) et effectuer une veille technologique pour assurer le contrôle et le pilotage des flux.

- Prendre en compte l'impact environnemental dans son activité en respectant le cas échéant des référentiels

- Organiser, encadrer et animer des équipes

- Elaborer un tableau de bord et mettre en place des indicateurs afin de contrôler l'efficacité d'une solution choisie

- Communiquer en anglais, à l'oral comme à l'écrit, en maîtrisant les termes techniques et langage reconnu internationalement dans le secteur de la chaîne logistique

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

- Développer une argumentation avec esprit critique.

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

C : Industrie manufacturière

G : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles

H : Transports et entreposage

N : Activités de services administratifs et de soutien

O : Administration publique

Logisticien, Responsable Achat/Expédition, Gestionnaire des stocks, Assistant gestionnaire de chaîne logistique, Responsable

Approvisionnement (après plusieurs années d'expérience)

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1401 : Management et ingénierie gestion industrielle et logistique

M1101 : Achats

H1403 : Intervention technique en gestion industrielle et logistique

N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique

N1303 : Intervention technique d'exploitation logistique

Réglementation d'activités :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée. Accords européens ou internationaux

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Toulouse I en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 1er juin 2016 accréditant l'Université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L613-3 et article L613-4

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme nationale de licence professionnelle

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>

ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

<http://www.iut-gce.ups-tlse.fr>

<http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion/>

<http://www.iut-rodez.fr/licencesdu/palip.html>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse3.fr>

<http://www.iut-tlse3.fr>

<http://www.ut-capitole.fr>

[Université Toulouse III Paul Sabatier](#)

[Université Toulouse I Capitole](#)

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse I - Capitole - 2 rue du Doyen Gabriel Marty 31042 TOULOUSE CEDEX 9

Université Toulouse III - Paul Sabatier - 118 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Castres

Rodez

Historique de la certification :

À partir de 2016, la mention « Logistique et pilotage des flux » se substitue à la dénomination nationale « Logistique ».

À partir de 2016, le parcours-type « Pilotage des Activités Logistiques et Industrielles (PALI) » se substitue à la spécialité « Pilotage des

Activités Logistiques Industrielles ».

Certification précédente : LP Logistique, spécialité Pilotage des activités logistiques industrielles